

Type de bien : Immobilier
 Statut BD : Inscrit pour gestion
 Diffusion RPCQ : Non Diffusion adresse : Oui
 Justification de la non-diffusion :

Biens associés

Fait partie de

<i>Identifiant</i>	<i>Nom</i>	<i>Statut</i>	<i>Catég.</i>
93522	Site patrimonial de Sillery	DC	SP

Données spatiales

Adresses

Région administrative : 03 - Capitale-Nationale
 MRC : Québec
 Municipalité : Québec
 Arrondissement municipal : Sainte-Foy - Sillery
 Communauté métropolitaine : Communauté métropolitaine de Québec
 No et odonyme : 1091, Grande Allée Ouest
 Localisation informelle : Ancienne adresse: 1091, chemin Saint-Louis

Cadastre du Québec

<i>Circonscription foncière</i>	<i>Numéro de lot</i>	<i>État</i>
Québec	2 074 385 (Complet)	Actuel

GPS

<i>Longitude</i>	<i>Latitude</i>	<i>Type coordonnées</i>	<i>Type point</i>	<i>Type datum</i>
-71 14 ' 33.6 "	46 ° 47 ' 28.5 "	GPS	Centroïde	NAD83

Matricules

Statuts actuels - Sommaire

<i>St. princ.</i>	<i>Statut</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Autorité</i>	<i>Date</i>	<i>Histo.</i>
X	Déclaration	Situé dans un site patrimonial	Gouvernement du Québec		(0)

• Déclaration - Situé dans un site patrimonial (Statut principal)

Autorité :	Gouvernement du Québec
Terrain protégé :	Oui
Bâtiment visé :	Extérieur seulement

Informations historiques

Dates : 1967 (Construction)

Documents multimédias

Images (2)



1091, Grande Allée Ouest. Vue avant

Jérôme Vermette 2005, © Ministère de la Culture et des Communications



1091, Grande Allée Ouest. Vue latérale

Jérôme Vermette 2005, © Ministère de la Culture et des Communications

Généré par : Jean-Francois Drapeau

Date : 2023-04-11

Page 2 sur 2

PIMIQ (Bien 104508)

Lieu des travaux

Identification et adresse du bien

Nom : 1091, Grande Allée Ouest (104508)
 Adresse : 1091, Grande Allée Ouest
 Québec (Québec)
 Arrondissement municipal : Sainte-Foy - Sillery

Autres informations

Cadastre : 2074385
 Statut : Décret gouvernemental

Fait partie de

Nom	Catégorie	Statut juridique
Arrondissement historique de Sillery	Arrondissement historique	Décret gouvernemental

Demandeur / Répondant

Identification	Adresse	Coordonnées communication
Demandeur		
Nom : Posimage inc (149645) Rôle : Mandataire	6285, boulevard Wilfrid-Hamel L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 5W2	Téléphone : [REDACTED]
Répondant		
Nom : [REDACTED] (159158)	6285, boulevard Wilfrid-Hamel L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 5W2	Téléphone : [REDACTED]

Demande d'autorisation

	Réception	Annexe(s) à la demande
Chargé de projet : Martin Comtois	Date réception : 2010-12-21	Photos
État demande : <u>Demande annulée</u>	Date demande : 2010-10-07	Texte et dessin de l'affiche
	Utilisateur : Rémy Darith Chhem	

Description travaux

Installation d'une nouvelle enseigne.
 LA DEMANDE A ÉTÉ ANNULÉE
 Début travaux : 2010-11-01

Analyse(s) / Recommandation(s)

Conclusion

Date autorisation :

Exigences remplies :

Chargé de projet :

Martin Comtois

Lieu des travaux

Identification et adresse du bien

Nom : 1091, Grande Allée Ouest (104508)
Adresse : 1091, Grande Allée Ouest
Québec (Québec)
Arrondissement municipal : Sainte-Foy - Sillery

Autres informations

Cadastre : 2074385
Statut : Décret gouvernemental

Fait partie de

Nom	Catégorie	Statut juridique
Arrondissement historique de Sillery	Arrondissement historique	Décret gouvernemental

Travaux

Article(s) : 48

Utilisation actuelle : Bureau

Utilisation future : Bureau

Demandeur / Répondant

Identification	Adresse	Coordonnées communication
Demandeur Nom : Posimage inc (149645) Rôle : Mandataire	6285, boulevard Wilfrid-Hamel L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 5W2	Téléphone : [REDACTED]
Répondant Nom : [REDACTED] (155697)	6285, boulevard Wilfrid-Hamel L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 5W2	Téléphone : [REDACTED]

Demande d'autorisation

	Réception	Annexe(s) à la demande
Chargé de projet : Martin Comtois	Date réception : 2010-11-30	Photos
État demande : <u>Demande annulée</u>	Date demande : 2010-11-12	
	Utilisateur : Mirianne Bouchard	

Description travaux

Changement de couleur de deux bandes sur la façade du bâtiment : la couleur beige a été remplacée par la couleur noire.
Début travaux : 2010-11-01

Analyse(s) / Recommandation(s)

Conclusion

Date autorisation :

Exigences remplies :

Chargé de projet :

Martin Comtois

Québec, le 9 septembre 2005

Monsieur Alain Lafrance
Promutuel innovation inc.
1091, chemin Saint-Louis, bureau 300
Québec (Québec) G1S 4Y7

N/Réf. : 20001 - S-2005-0367-03

Objet : Demande d'autorisation
1091, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1S 4Y7
Désignation cadastrale : 2 074 385

Monsieur,

Veillez trouver ci-jointe une autorisation (permis) dûment signée, relative à la requête que vous avez formulée antérieurement. Le Service des permis de votre municipalité recevra un duplicata de ce document.

Si toutefois vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné au numéro de téléphone (418) 380-2346, poste 7042.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Louis-Richard Fortier
Architecte

Pièce jointe

Demande : 20001
Bien : 5094
Dossier : S-2005-0367-03

Autorisation

Après étude et sur la base des documents et renseignements soumis, la ministre, après avoir pris avis, délivre son autorisation à :

Monsieur Alain Lafrance
Promutuel innovation inc.

Description des travaux:

Repeindre le bâtiment de couleur beige et effectuer divers travaux d'aménagement paysager dans la partie avant du terrain.

Adresse du demandeur :

1091, chemin Saint-Louis, bureau 300
Québec (Québec) G1S 4Y7

Lieu des travaux :

1091, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1S 4Y7
Désignation cadastrale : 2 074 385
Arrondissement historique de Sillery

Selon les exigences suivantes :

conformément à la demande.

N.B. : Il est suggéré de limiter à un choix de couleur le fini du pavé en façade du bâtiment.

- La présente autorisation n'est valide que pour une période d'un an à partir de sa date d'émission. S'il s'avérait que les travaux ne puissent être complétés pendant cette période, une nouvelle demande d'autorisation devra être soumise au Ministère.
- Elle ne dispense pas de l'obtention de tout autre permis, certificat ou autorisation pouvant être requis en vertu de la Loi ou des règlements.

Délivrée le 2 septembre 2005

La ministre de la Culture et des Communications,

Par :


Yves Laliberté
Directeur du patrimoine
Direction du patrimoine



Lieu de l'opératio

Identification et adresse du bien		(5094)	Autres informations	
Nom :			Cadastre : 2 074 385	
Adresse	1091, chemin Saint-Louis Québec	G1S 4Y7	Matricule :	
			Statut	Arrondissement historique de Sillery
			Coba :	

Propriétaire

Identification	(16113)	Adresse	Téléphone
Nom :	Monsieur Alain Lafrance	1091, chemin Saint-Louis, bureau 300	Domicile :
Titre :		Québec	G1S 4Y7 Travail : (418) 780-0805
Organisme	Promutuel innovation inc.	Courriel :	Télécopie :

Demandeur

Identification	(16113)	Adresse	Téléphone
Nom :	Monsieur Alain Lafrance	1091, chemin Saint-Louis, bureau 300	Domicile :
Titre :		Québec	G1S 4Y7 Travail : (418) 780-0805
Organisme	Promutuel innovation inc.	Courriel :	Télécopie :
Rôle	propriétaire	Propriétaire du lot ? <input type="checkbox"/>	

Travaux

Nature opération	Physique	Article : 48
------------------	----------	--------------

Description opération

Repeindre le bâtiment de couleur beige et effectuer divers travaux d'aménagement paysager dans la partie avant du terrain.

Début opération :	2005-07-19	Utilisation actuelle :	Commercial
Durée opération :		Utilisation future	Commercial
Permis municipal :			

Demande d'autorisation

Chargé de projet : Louis-Richard Fortier	Réceptio	Annexes à la demande
Dossier lié :	Date demande 2005-07-19	photos
État de la demand	Date réception : 2005-08-11	plans et devis d'exécution
Autorisation en signature	Utilisateur : Mirianne Bouchard	
Date état 2005-08-31		

Analyse / recommandation

Réf analyse / recommandation	1	Genre :	mineur
Date analyse :	2005-08-30	Contribution :	Non admissible

Recommandation

Après analyse préalable du dossier, le responsable de l'arrondissement historique de Sillery et la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec déposent chacun un rapport favorable conformément à la demande.

Après analyse du dossier et parce qu'il s'agit de travaux d'entretien visant à maintenir les caractéristiques valables propres à ce bâtiment, la Direction de la Capitale-Nationale du ministère de la Culture et des Communications recommande l'émission de l'autorisation conformément à la demande.

N.B. : Il est suggéré de limiter à un choix de couleur le fini du pavé en façade du bâtiment.

Autorisation

Date autorisation :	2005-09-02	Signataire
Exigences		Nom : Yves Laliberté
		Titre : Directeur du patrimoine Direction du patrimoine



conformément à la demande.

N.B. : Il est suggéré de limiter à un choix de couleur le fini du pavé en façade du bâtiment.

Chargé projet


Louis-Richard Fortier

Date :

05.09.02



Québec, le 1 novembre 1988

Madame Catherine Paquin
Claude Néon Ltée
2262, rue Léon Harmel
Québec (Québec)
G1N 4L2

Objet: Votre demande de permis
Dossier no. S-88-0957-03

Madame,

Veillez trouver ci-jointe une autorisation (permis) dûment signée, relative à la requête que vous avez formulée antérieurement. Le service des permis de votre municipalité recevra un duplicata de ce document.

Si toutefois vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné, au numéro de téléphone (418) 643-6261.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Eugène Clément, responsable
des permis et contributions

p.j.



Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Direction générale du patrimoine
Direction de Québec

FORMULE 3

Dossier no: S-88-0957-03
(à l'usage du ministère)

AUTORISATION

Après étude et sur la base des documents et renseignements soumis, la ministre, après avis de la Commission des biens culturels délivre son autorisation à:

Madame Catherine Paquin
CLAUDE NÉON LTÉE

Description de l'opération:

Installation d'une enseigne simple face, non lumineuse.

Adresse du demandeur:

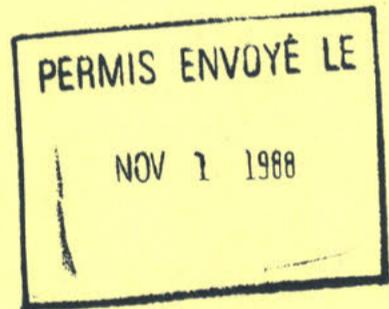
2262, rue Léon Harmel
Québec (Québec)
G1N 2L2

Lieu de l'opération projeté:

1091, chemin Saint-Louis
Sillery
ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE SILLERY

Selon les exigences suivantes:

conformément à la demande.



- La présente autorisation devient nulle si l'opération visée n'est pas entreprise un an après la délivrance de l'autorisation ou si l'opération est interrompue pendant plus d'un an.
- Elle ne dispense pas de l'obtention de tout autre permis, certificat ou autorisation pouvant être requis en vertu de la loi ou des règlements.
- Le certificat annexé à la présente autorisation doit être affiché bien en vue sur le lieu de l'opération et ce, pendant toute la durée de celle-ci.

Délivrée le 88/11/01 La Ministre des Affaires culturelles

Par:  Directeur



PERMIS ET CONTRIBUTIONS

DEMANDEUR: Claude Néon Ltée a/s Madame Catherine Paquin
ADRESSE DU DEMANDEUR: 2262, rue Léon Harmel, Québec (Québec), G1N 4L2
LIEU DE L'OPERATION: 1091, chemin Saint-Louis, Sillery (Québec)
SECTEUR PROTEGE: ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE SILLERY

NATURE DE L'OPERATION:

 Installation d'une enseigne simple face, non lumineuse.

ANALYSE ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION REGIONALE DE QUEBEC

 Après analyse du dossier, je recommande la délivrance du permis conformément à la demande.

CONTRIBUTION: NON ADMISSIBLE
 [REDACTED]

RESPONSABLE: Eugène Clément **DATE:** 28 octobre 1988

MAJEUR: **MINEUR:** **LT:** _____

DOCUMENTS JOINTS:

plan de localisation plan d'exécution devis plan d'implantation
 plan cadastral esquisses photos croquis
 résolution municipale recommandation C.P.T.A.Q. autres factures

AVIS DE LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS

 Conformément à l'article 49 de la Loi sur les biens culturels, le ministre des Affaires culturelles demande ce jour à la Commission des biens culturels du Québec, son avis sur le dossier.

DATE:



Québec, le 26 octobre 1988

Madame Catherine Paquin
Claude Néon Ltée
2262, rue Léon Harmel
Québec (Québec)
G1N 4L2

Objet: Dossier no. S-88-0957-03
1091, chemin Saint-Louis,
Sillery
Comté Jean-Talon (Québec)

Madame,

J'accuse réception de votre demande d'autorisation que nous avons reçue le 26 octobre 1988.

Nous pourrons donner suite à votre requête après analyse de votre dossier, et ce dans les meilleurs délais.

Si nous avons besoin de renseignements supplémentaires à cet effet, nous communiquerons avec vous.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Eugène Clément, responsable
des permis et contributions
tél.: (418) 643-6261

Direction de la Capitale-Nationale

Le 31 mai 2011

Monsieur Martin Boisvert
Posimage inc.
6285, boulevard Wilfrid-Hamel
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 5W2

N/Réf. : 121074 – SAH-2010-0960-03

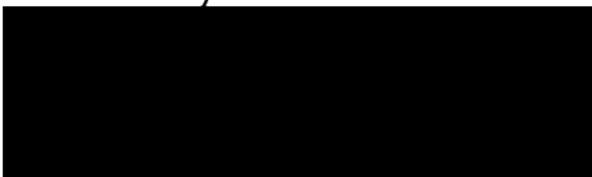
Objet : Demande d'autorisation
1091, Grande Allée Ouest
Québec (Québec)
Désignation cadastrale : 2074385

Monsieur,

Veillez trouver ci-jointe une autorisation dûment signée, relative à la requête que vous avez formulée antérieurement. Le Service des permis de votre municipalité recevra un duplicata de ce document.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires à cet effet, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné au numéro de téléphone 418 380-2346, poste 7042.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Martin Cormois
chargé de projet

Pièce jointe

Demande : 121074
 Bien : 104508
 Dossier : SAH-2010-0960-03

Autorisation

Après étude et sur la base des documents et renseignements soumis, la ministre, après avis, délivre son autorisation à :

Monsieur Martin Boisvert
 Posimage inc.

Description des travaux

SITUÉ DANS UN ARRONDISSEMENT HISTORIQUE – ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE SILLERY

Remplacement des affiches sur l'enseigne existante au sol.

Adresse du demandeur

6285, boulevard Wilfrid-Hamel
 L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 5W2

Lieu des travaux

1091, Grande Allée Ouest
 Québec (Québec)
 Désignation cadastrale : 2074385

Selon les exigences suivantes :

À la condition de respecter le plan présenté le 13 mai 2011.

- La présente autorisation devient nulle si l'opération visée n'est pas entreprise un an après la délivrance de l'autorisation ou si l'opération est interrompue pendant plus d'un an.
- Elle ne dispense pas de l'obtention de tout autre permis, certificat ou autorisation pouvant être requis en vertu d'une loi ou de règlements.

Délivrée le

25 mai 2011

La ministre de la Culture, des Communications et
 de la Condition féminine,

Par


 René Bouchard, directeur
 Direction du patrimoine et de la muséologie

Lieu des travaux

Identification et adresse du bien

Nom : 1091, Grande Allée Ouest (104508)
 Adresse : 1091, Grande Allée Ouest
 Québec (Québec)
 Arrondissement municipal : Sainte-Foy - Sillery

Autres informations

Cadastre : 2074385
 Statut : Décret gouvernemental

Fait partie de

Nom	Catégorie	Statut juridique
Arrondissement historique de Sillery	Arrondissement historique	Décret gouvernemental

Travaux

Article(s) : 49, 48

Objet travaux	Type travaux	Composante
Terrain	Transformation du paysage	Affichage

Utilisation actuelle : Bureau

Utilisation future : Bureau

Demandeur / Répondant

Identification	Adresse	Coordonnées communication
Demandeur		
Nom : Posimage inc. (149645) Rôle : Mandataire	6285, boulevard Wilfrid-Hamel L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 5W2	Téléphone : [REDACTED]
Répondant		
Nom : Martin Boisvert (159158)	6285, boulevard Wilfrid-Hamel L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 5W2	Téléphone : [REDACTED]

Demande d'autorisation

	Réception	Annexe(s) à la demande
Chargé de projet : Martin Comtois	Date réception : 2011-03-08	Photos
État demande : Demande terminée	Date demande : 2011-02-21	Texte et dessin de l'affiche
	Utilisateur : Julie Mailloux	

Description travaux

Remplacement des affiches sur l'enseigne existante au sol.

Début travaux : 2011-02-21

Analyse(s) / Recommandation(s)

Séquence analyse : 1 Intervention : Mineure
 Date analyse : 2011-05-16

Contexte

Aucun changement au niveau des dimensions ou de la volumétrie de l'enseigne existante au sol.

Analyse

Après analyse du dossier et parce que l'intervention n'entraîne pas d'impact négatif à l'environnement immédiat du bâtiment et à celui de l'arrondissement historique de Sillery, la Direction de la Capitale-Nationale du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine recommande l'émission de l'autorisation à la condition de respecter le plan présenté le 13 mai 2011.

Exigence(s)

À la condition de respecter le plan présenté le 13 mai 2011.

Conclusion

Dernier geste administratif : Demande autorisée
 Date geste : 2011-05-31
 Décision : Autorisée

Généré par Julie Mailloux

Date: 2011-05-31



Date autorisation : 2011-05-25

Signataire : René Bouchard, directeur Direction du
patrimoine et de la muséologieExigences remplies : Lettre transmise :

À la condition de respecter le plan présenté le 13 mai 2011.

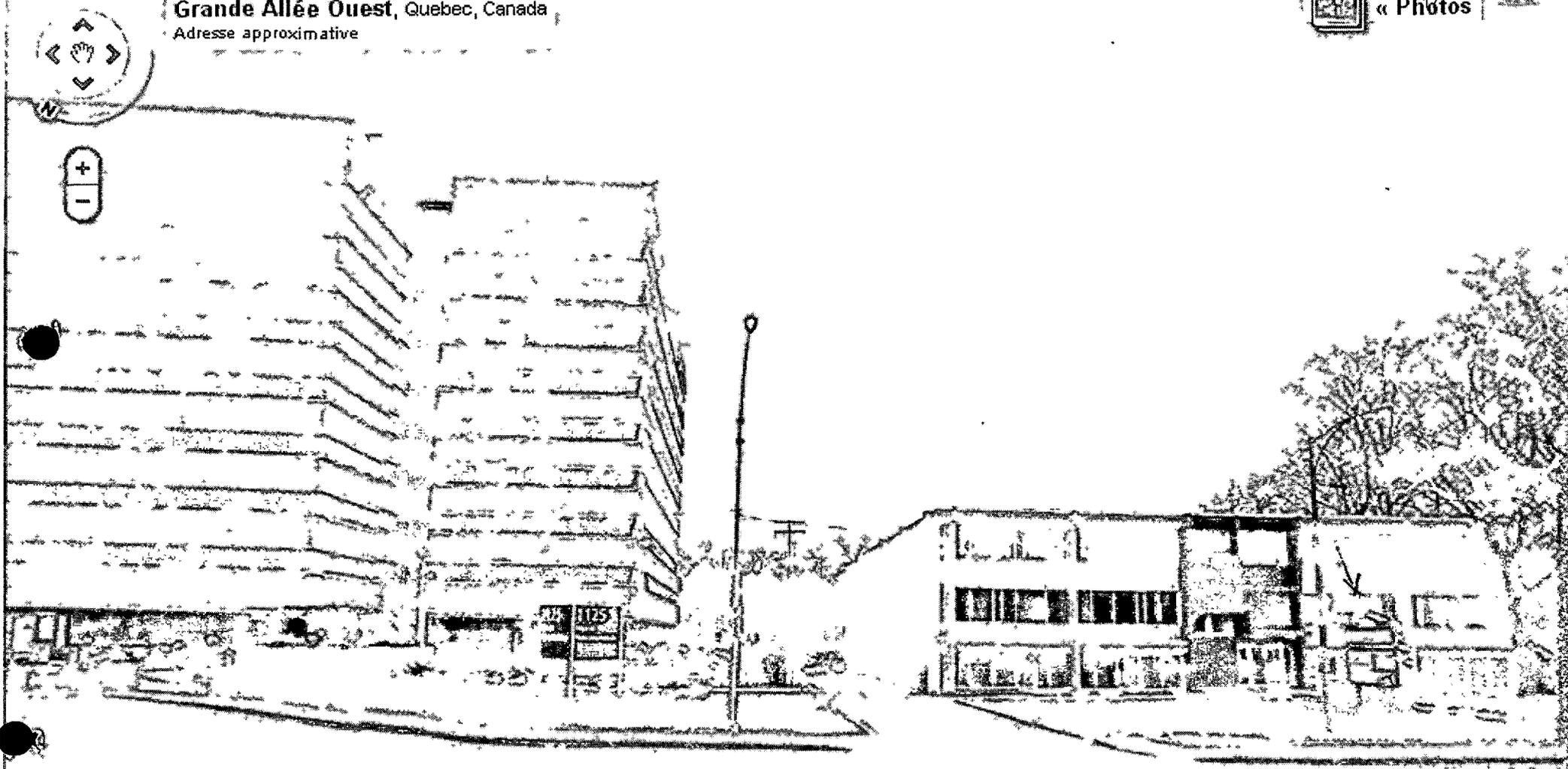
Suivi

Chargé de projet :

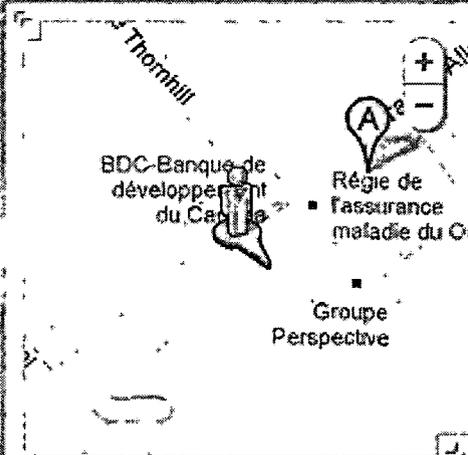
Martin Comtois

exemples d'enseignes au sol dans le secteur

Grande Allée Ouest, Québec, Canada
Adresse approximative



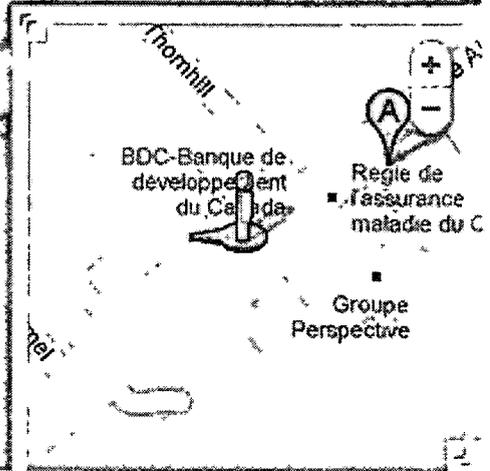
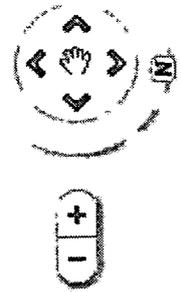
Grande Allée





Grande Allée Ouest, Quebec, Canada
Adresse approximative

« Photos »



Grande Allée O



Adresse 1091 Grande Allée Ouest
Sillery, QC G1S 1E2



10 MAR. 2011



Adresse Grande Allée

AVENUE DE LA CAPITALE



10 MAR. 2011



Adresse Grande Allée Ouest

Adresse 10, 1001 Grande Allée Ouest



10 MAR. 2011



Québec, le 12 juin 2002

Plani Design
105, côte de la Montagne, bureau 200
Québec (Québec) G1K 4E4

N/Réf. : 17673 - S-2002-0098-03

Objet : Autorisation accordée
1091, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1S 4Y7
Désignation cadastrale : 213-F-1

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-jointe une autorisation (permis) dûment signée, relative à la requête que vous avez formulée antérieurement. Le Service des permis de votre municipalité recevra un duplicata de ce document.

Si toutefois vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné au numéro de téléphone (418) 380-2346, poste 7043.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Victor Montenegro

Pièce jointe

Québec Ministère de la Culture
et des CommunicationsDemande : 17673
Bien : 5094
Dossier : S-2002-0098-03

Autorisation

Après étude et sur la base des documents et renseignements soumis, la ministre délivre son autorisation à :

Plani Design

Description des travaux:

Construction d'un vestibule de 12' x 18'4" pour permettre l'installation d'un guichet automatique. Aménager 2 stationnements en cour avant.

Adresse du demandeur :

105, côte de la Montagne, bureau 200
Québec (Québec) G1K 4E4

Lieu des travaux :

1091, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1S 4Y7
Désignation cadastrale : 213-F-1
Arrondissement historique de Sillery

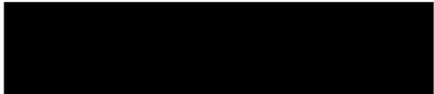
Selon les exigences suivantes :

en accord avec les recommandations de l'architecte responsable de l'arrondissement historique de Québec.

- La présente autorisation n'est valide que pour une période d'un an à partir de sa date d'émission. S'il s'avérait que les travaux ne puissent être complétés pendant cette période, une nouvelle demande d'autorisation devra être soumise au Ministère.
- Elle ne dispense pas de l'obtention de tout autre permis, certificat ou autorisation pouvant être requis en vertu de la Loi ou des règlements.

Délivrée le 10 juin 2002

La ministre de la Culture et des Communications,

Par 

Denis Delangie
Directeur général des opérations par
intérim

Lieu de l'opération

<i>Identification et adresse du bien</i>	(5094)	<i>Autres informations</i>
Nom :		Cadastre : 213-F-1
Adresse : 1091, chemin Saint-Louis Québec	GIS 4Y7	Matricule : Statut : Arrondissement historique de Sillery

Propriétaire

<i>Identification</i>	(14903)	<i>Adresse</i>	<i>Téléphone</i>
Nom :		105, côte de la Montagne, bureau 200	Domicile :
Titre :		Québec	G1K 4E4 Travail :
Organisme : Plani Design		Courriel :	Télécopie :

Demandeur

<i>Identification</i>	(14903)	<i>Adresse</i>	<i>Téléphone</i>
Nom :		105, côte de la Montagne, bureau 200	Domicile :
Titre :		Québec	G1K 4E4 Travail :
Organisme : Plani Design		Courriel :	Télécopie :
Rôle : mandataire		Propriétaire du lot ? <input type="checkbox"/>	

Travaux

 Nature opération : Physique Article : 48
Description opération

 Construction d'un vestibule de 12' x 18'4" pour permettre l'installation d'un guichet automatique.
 Aménager 2 stationnements en cour avant.

Début opération : 2002-06-01

Utilisation actuelle : Assurances

Durée opération : 6

Utilisation future : Assurances

Permis municipal :

Demande d'autorisation

<i>Chargé de projet : Victor Montenegro</i>	<i>Réception</i>	<i>Annexes à la demande</i>
État de la demande	Date demande : 2002-04-18	esquisses
Autorisation en signature	Date réception : 2002-05-24	photos
Date état : 2002-06-10	Utilisateur : Chrystine Barbeau	

Analyse / recommandation

Réf analyse / recommandation : 1	Genre : mineur
Date analyse : 2002-06-10	Contribution : Non admissible

Recommandation

Après analyse du dossier, nous recommandons l'émission du permis conformément à la demande.

Autorisation

Date autorisation : 2002-06-10

Signataire

Nom : Denis Delangie
Titre : Directeur général des opérations par intérim

Exigences

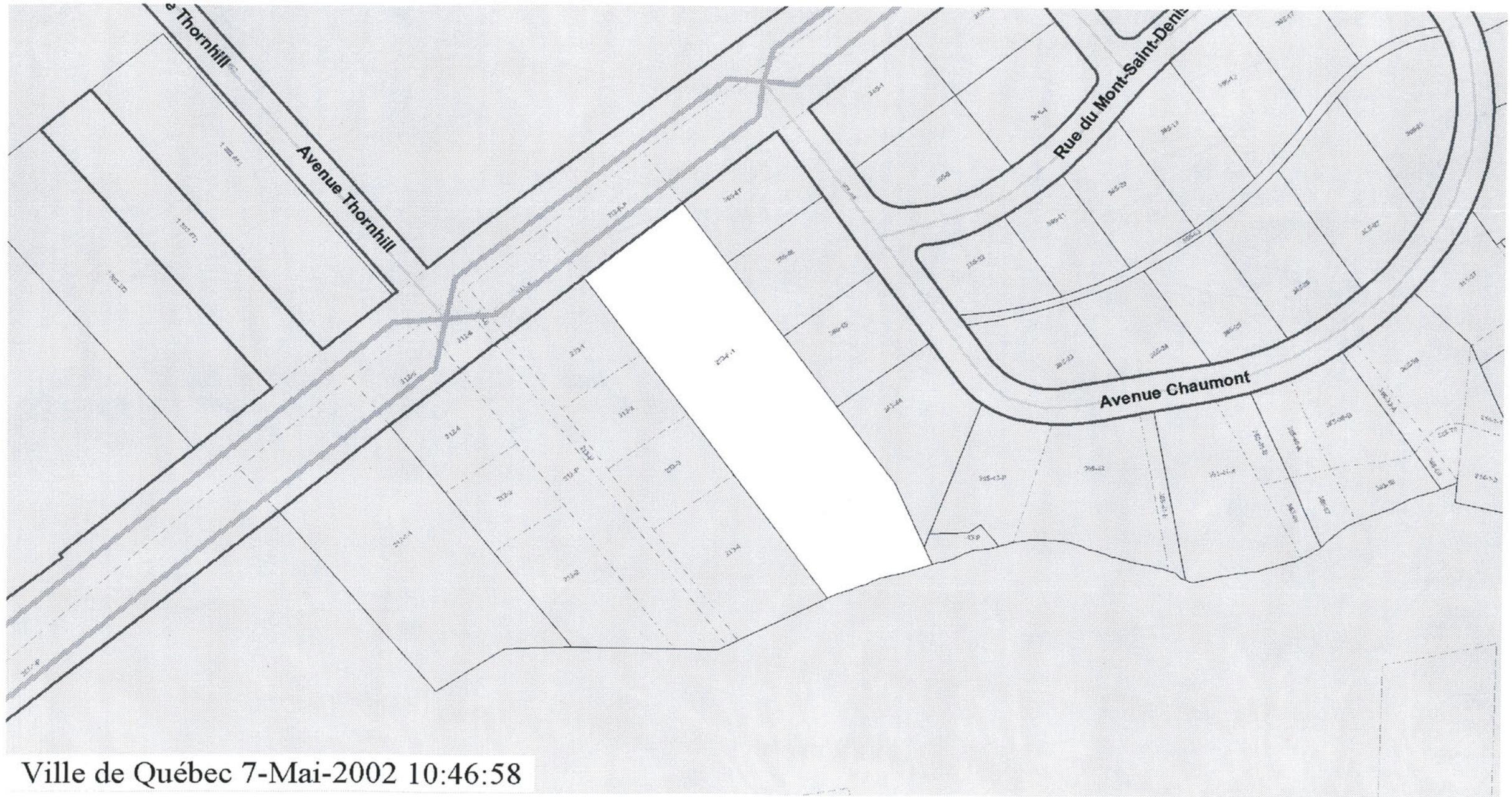
conformément à la demande.

Chargé projet :

Victor Montenegro

Date :

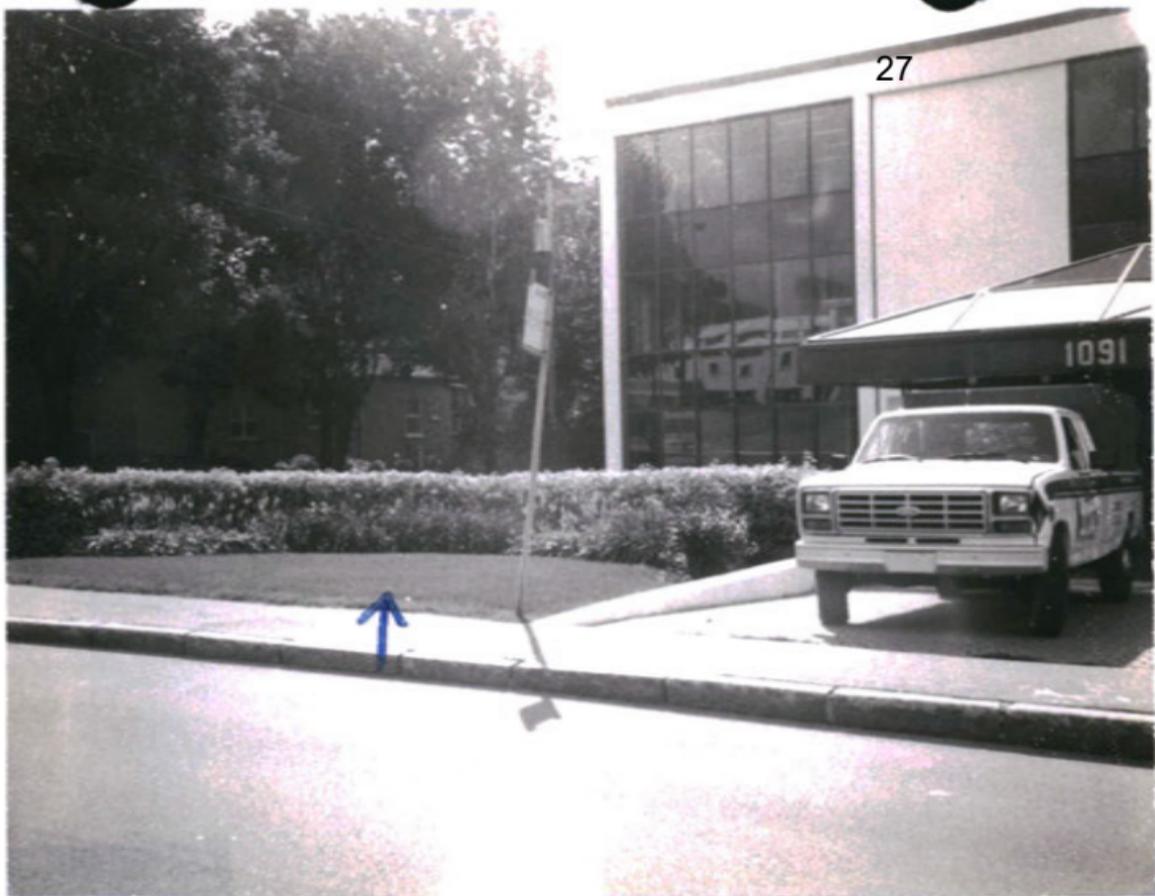
11.06.2002



24 MAI 2002

27

1091



Direction de la Capitale-Nationale

Le 29 mars 2011

Monsieur Martin Boisvert
Posimage inc
6285, boulevard Wilfrid-Hamel
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 5W2

N/Réf. : 121073 – SAH-2010-0959-03

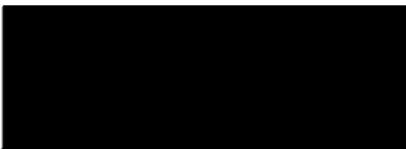
Objet : Demande d'autorisation
1091, Grande Allée Ouest
Québec (Québec)
Désignation cadastrale : 2074385

Monsieur,

Veillez trouver ci-jointe une autorisation dûment signée, relative à la requête que vous avez formulée antérieurement. Le Service des permis de votre municipalité recevra un duplicata de ce document.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires à cet effet, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné au numéro de téléphone 418 380-2346, poste 7042.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



prova Martin Comtois
chargé de projet

Pièce jointe

Demande : 121073
 Bien : 104508
 Dossier : SAH-2010-0959-03

Autorisation

Après étude et sur la base des documents et renseignements soumis, la ministre, après avis, délivre son autorisation à :

Monsieur Martin Boisvert
 Posimage inc

Description des travaux

SITUÉ DANS UN ARRONDISSEMENT HISTORIQUE — ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE SILLERY

Installation d'une enseigne de 1,53 mètres carrés sur la façade du bâtiment, dans le quart supérieur.

Adresse du demandeur

6285, boulevard Wilfrid-Hamel
 L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 5W2

Lieu des travaux

1091, Grande Allée Ouest
 Québec (Québec)
 Désignation cadastrale : 2074385

Selon les exigences suivantes :

Conformément à la demande.

- La présente autorisation devient nulle si l'opération visée n'est pas entreprise un an après la délivrance de l'autorisation ou si l'opération est interrompue pendant plus d'un an.
- Elle ne dispense pas de l'obtention de tout autre permis, certificat ou autorisation pouvant être requis en vertu d'une loi ou de règlements.

Délivrée le **28 mars 2011**

La ministre de la Culture, des Communications et
 de la Condition féminine,

Par


 René Bouchard, directeur
 Direction du patrimoine et de la muséologie

Lieu des travaux

Identification et adresse du bien

Nom : 1091, Grande Allée Ouest (104508)
 Adresse : 1091, Grande Allée Ouest
 Québec (Québec)
 Arrondissement municipal : Sainte-Foy - Sillery

Autres informations

Cadastre : 2074385
 Statut : Décret gouvernemental

Fait partie de

Nom	Catégorie	Statut juridique
Arrondissement historique de Sillery	Arrondissement historique	Décret gouvernemental

Travaux

Article(s) : 49, 48

Objet travaux	Type travaux	Composante
Bâtiment principal	Transformation du paysage	Affichage

Utilisation actuelle : Bureau

Utilisation future : Bureau

Demandeur / Répondant

Identification	Adresse	Coordonnées communication
Demandeur		
Nom : Posimage inc (149645) Rôle : Mandataire	6285, boulevard Wilfrid-Hamel L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 5W2	Téléphone : [REDACTED]
Répondant		
Nom : Martin-Boisvert (159158)	6285, boulevard Wilfrid-Hamel L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 5W2	Téléphone : [REDACTED]

Demande d'autorisation

	Réception	Annexe(s) à la demande
Chargé de projet : Martin Comtois	Date réception : 2011-03-08	Photos
Collaborateur(s) : Rémy Darith Chhem	Date demande : 2011-01-27	Texte et dessin de l'affiche
État demande : Demande autorisée	Utilisateur : Julie Mailloux	

Description travaux

Installation d'une enseigne de 1,53 mètres carrés sur la façade du bâtiment, dans le quart supérieur.

Début travaux : 2011-01-27

Analyse(s) / Recommandation(s)

Séquence analyse : 1 Intervention : Mineure
 Date analyse : 2011-03-21

Contexte

Le lettrage serait en vinyle autocollant et serait posé sur l'aluminium existant. L'enseigne serait illuminée de l'intérieur.

Analyse

Nous trouvons que l'enseigne convient au secteur, considérant en plus l'emplacement et l'âge du bâtiment.

Recommandation

Après analyse du dossier, la Direction de la Capitale-Nationale du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine recommande l'émission de l'autorisation conformément à la demande.

Exigence(s)

Conformément à la demande.

Conclusion



Dernier geste administratif : Demande autorisée

Date geste : 2011-03-29

Décision : Autorisée

Date autorisation : 2011-03-28

Signataire : René Bouchard, directeur Direction du
patrimoine et de la muséologie

Exigences remplies :

Lettre transmise :

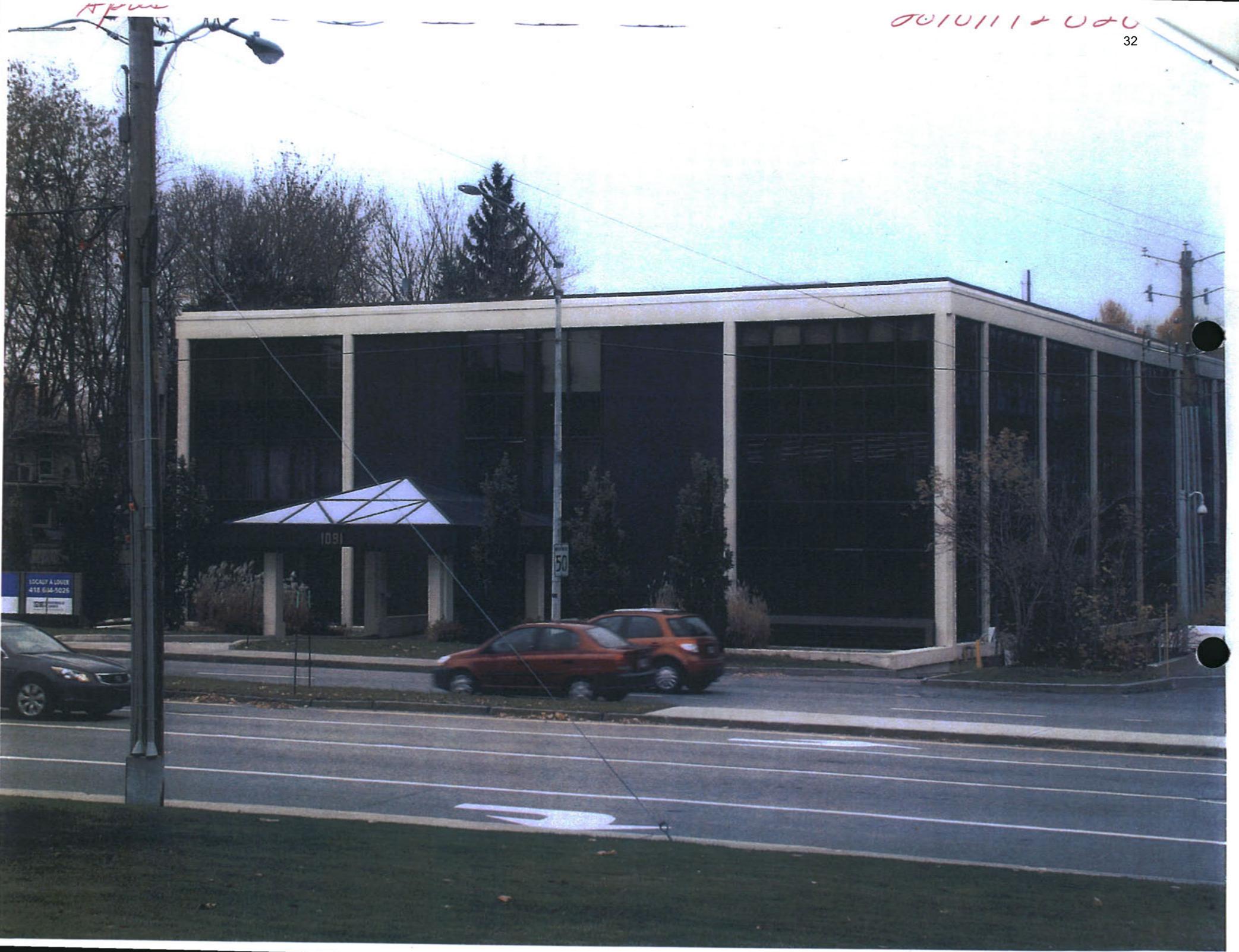
Conformément à la demande.

Suivi

Chargé de projet :

Martin Comtois

20101114 020



Apex

LOCALLY A LOVER
418 634-5026

1091

50

COPIE

Québec, le 3 octobre 2016

Courrier envoyé le

OCT 03 2016

MCC - DCNCA

M. Guillaume Duchesneau
 Ville de Québec
 750, rue du Prince-Édouard, Bur. 101
 Québec (Québec) G1K 0A1

N/Réf. : 125359 — SSP-D-2013-0119-03

Objet : Demande d'autorisation
 Avenue James-LeMoine
 Avenue du Maire-Beaulieu
 Avenue du Ravin
 Québec (Québec)

1091, Grande Allée Ouest
 Québec (Québec) G1S 4Y7

Monsieur,

Veillez trouver ci-jointe une autorisation dûment signée, relative à la requête que vous avez formulée antérieurement.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec madame Geneviève Dion, de la Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches au 418 380-2346, poste 7310.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Marcelle Anne-Marie
 Agente de secrétariat

COPIE

Demande : 125359
Biens : 104508, 196265,
196266, 196335
Dossier : SSP-D-2013-0119-03

Autorisation

Article 64 de la *Loi sur le patrimoine culturel* (RLRQ, chapitre, P-9.002)

Après étude et sur la base des documents et renseignements soumis, le ministre autorise :

Ville de Québec
Service de l'ingénierie
65, rue Sainte-Anne, 7^e étage
Québec (Québec) G1R 3X5

À réaliser les actes ou travaux suivants :

- Réaliser des travaux d'infrastructure à quatre emplacements dans le site patrimonial de Sillery pour procéder à la modernisation des équipements, soit quatre régulateurs (U065, U066, U067 et U068), installer une seconde conduite parallèlement à l'existant dans l'escarpement, abattre quelques arbres dans l'escarpement pour l'ajout de cette conduite et planter des arbres à la suite des travaux pour remplacer ceux abattus.

Les travaux seront réalisés selon les plans (« Chambre U065, Chambre U066, Chambre U067 et Chambre U068, démolition et construction, PSP2012142 », datés du 15 juillet 2016; « Végétalisation », datée du 1^{er} septembre 2016; « Aqueduc, égouts et voirie – Chambre de régulation U065 - PSP2011261 », en date du 26 septembre 2016; « Structure – Secteur U065 – Massifs de support de la conduite pluviale - PSP2011261 », datés du 12 septembre 2016; « Structure – Chambres U-065, U066 et U068 – Interventions structurales - PSP2011261 », en date du 12 septembre 2016) et les documents (« Devis – Végétalisation – PSP2011261 – VQ-48754 », datés du 1^{er} septembre 2016; « Tableau – Inventaire des arbres – Falaise Sillery »; « Panneau modem cellulaire PA5173A2-A3 ») transmis par courriel par Mme Valérie Tremblay (SNC-Lavalin) à Mme Geneviève Dion (Ministère) les 9, 26 et 27 septembre 2016.

Sur les biens suivants :

SITUÉ DANS UN SITE PATRIMONIAL DÉCLARÉ – SITE PATRIMONIAL DE SILLERY
Avenue James-LeMoine - Avenue du Maire-Beaulieu - Avenue du Ravin - Québec (Québec)

1091, Grande Allée Ouest
Québec (Québec) G1S 4Y7
Désignation cadastrale : 2074385

Important :

- Par le seul effet de la loi, la présente autorisation est retirée si le projet visé n'est pas entrepris un an après la délivrance de l'autorisation ou s'il est interrompu pendant plus d'un an.
- La présente autorisation ne dispense pas de l'obtention de tout autre permis, certificat ou autorisation pouvant être requis en vertu de la Loi ou des règlements.
- La présente autorisation ne dispense pas de l'obligation d'aviser le ministre sans délai de toute découverte de bien ou site archéologique, conformément à l'article 74 de la Loi sur le patrimoine culturel.

Délivrée le 2016/09/30

Le ministre de la Culture et des Communications,

Par

Martin Pineault, directeur général
Direction générale du patrimoine

Signée en vertu d'une délégation faite
conformément à l'article 78 par. 8 de la Loi sur le
patrimoine culturel.

Lieu des travaux

Identification et adresse du bien

Nom : 1091, Grande Allée Ouest (104508)

Adresse : 1091, Grande Allée Ouest
Québec (Québec) G1S 4Y7

Arrondissement municipal : Sainte-Foy - Sillery

Autres informations

Cadastre : 2074385

Statut : Déclaration

Fait partie de

Nom	Catégorie	Statut juridique
Site patrimonial de Sillery	Site patrimonial	Déclaration

Travaux

Article(s) : 64

Objet travaux	Catégorie de travaux	Type de travaux
Terrain	Excavation	Excavation
	Ouvrages de génie	Télécommunications

Identification et adresse du bien

Nom : Avenue du Maire-Beaulieu (196265)

Adresse : avenue du Maire-Beaulieu
Québec (Québec)

Arrondissement municipal : Sainte-Foy - Sillery

Autres informations

Cadastre : 3764175, 2074016

Statut : Déclaration

Fait partie de

Nom	Catégorie	Statut juridique
Site patrimonial de Sillery	Site patrimonial	Déclaration

Travaux

Article(s) : 64

Objet travaux	Catégorie de travaux	Type de travaux
Terrain	Excavation	Excavation
	Ouvrages de génie	Infrastructure
	Transformation du paysage	Abattage d'arbres
		Aménagement paysager

Identification et adresse du bien

Nom : Avenue du Ravin (196266)

Adresse : avenue du Ravin
Québec (Québec)

Arrondissement municipal : Sainte-Foy - Sillery

Autres informations

Cadastre : 2077113, 2075824

Statut : Déclaration

Fait partie de

Nom	Catégorie	Statut juridique
Site patrimonial de Sillery	Site patrimonial	Déclaration

Travaux

Article(s) : 64

Objet travaux	Catégorie de travaux	Type de travaux
Terrain	Excavation	Excavation
	Ouvrages de génie	Infrastructure

Identification et adresse du bien

Autres informations

Généré par Geneviève Dion

Date: 2016-09-28

Page: 1 de 2



Québec, le 17 septembre 1992

Monsieur Michel Martel
Enseignes Poitras
1265, rue Borne
Québec (Québec)
G1N 1M6

Objet: Votre demande de permis
Dossier no S-92-0578-03

Monsieur,

Veillez trouver ci-jointe une autorisation (permis) dûment signée, relative à la requête que vous avez formulée antérieurement. Le Service des permis de votre municipalité recevra un duplicata de ce document.

Si toutefois vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné au numéro de téléphone 643-6261.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Claude Reny, responsable
des permis et contributions



Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Direction générale de Québec

FORMULE 2

Dossier no: S-92-0578-03

(à l'usage du ministère)

AUTORISATION

Après étude et sur la base des documents et renseignements soumis, la Ministre, délivre son autorisation à :

Monsieur Michel Martel
Enseignes Poitras

Description des travaux :

Identification d'enseignes de prestige en aluminium et granite noir naturel, tel que plan 92-324 C ci-joint.

Adresse du demandeur :

1265, rue Borne
Québec (Québec)
G1N 1M6

Lieu des travaux :

1091, chemin Saint-Louis
Sillery
ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE
SILLERY

Selon les exigences suivantes :

conformément à la demande.

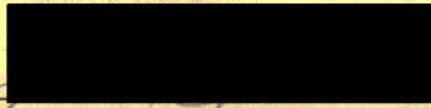
PERMIS ENVOYÉ LE
17 SEP 1992

- La présente autorisation n'est valide que pour une période d'un an à partir de sa date d'émission. S'il s'avérait que les travaux ne puissent être complétés pendant cette période, une nouvelle demande d'autorisation devra être soumise au ministère.
- Le certificat annexé à la présente autorisation doit être affiché bien en vue sur le lieu des travaux et ce, pendant toute la durée de ceux-ci.

Délivrée le 17 SEPTEMBRE 1992

La ministre des Affaires culturelles

Par: _____


Le directeur ^{Directeur} général du patrimoine



PERMIS ET CONTRIBUTIONS

6

DEMANDEUR: Monsieur Michel Martel - Enseignes Poitras
ADRESSE DU DEMANDEUR: 1265, rue Borne, Québec (Québec) G1N 1M6
LIEU DE L'OPERATION: 1091, chemin Saint-Louis, Sillery (Québec)
SECTEUR PROTEGE: ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE SILLERY

NATURE DE L'OPERATION:
 Identification de prestige en aluminium et granite noir naturel, tel que plan 92-324 C ci-joint.

ANALYSE ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION REGIONALE DE QUEBEC
 Après analyse du dossier, je recommande la délivrance du permis conformément à la demande.

CONTRIBUTION: NON ADMISSIBLE
 [Redacted Signature] André Couture *AC*

RESPONSABLE: Claude Reny **DATE:** 3 septembre 1992

MAJEUR:

MINEUR:

LT: _____

DOCUMENTS JOINTS:

plan de localisation plan d'exécution devis plan d'implantation
 plan cadastral esquisses photos croquis
 résolution municipale recommandation C.P.T.A.Q. autres factures

AVIS DE LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS
 Conformément à l'article 49 de la Loi sur les biens culturels, le ministre des Affaires culturelles demande ce jour à la Commission des biens culturels du Québec, son avis sur le dossier.

FAVORABLE SELON LA RECOMMANDATION DU CHARGE DE PROJET.
 Adopté à l'unanimité.

DATE: 92.09.08



Québec, le 3 septembre 1992

Monsieur Michel Martel
Enseignes Poitras
1265, rue Borne
Québec (Québec)
G1N 1M6

Objet: Dossier no S-92-0578-03
1091, chemin Saint-Louis
Sillery
Comté Jean-Talon (Québec)

Monsieur,

J'accuse réception de votre demande d'autorisation que nous avons reçue le 3 septembre 1992.

Nous pourrions donner suite à votre requête après analyse de votre dossier, et ce dans les meilleurs délais.

Si nous avons besoin de renseignements supplémentaires à cet effet, nous communiquerons avec vous.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Monique Lussier
Permis et contributions
tél.: (418) 643-6259

Lieu des travaux

Identification et adresse du bien

Nom : 1091, Grande Allée Ouest (104508)
Adresse : 1091, Grande Allée Ouest
Québec (Québec)
Arrondissement municipal : Sainte-Foy - Sillery

Autres informations

Cadastre : 2074385
Statut : Décret gouvernemental

Fait partie de

Nom	Catégorie	Statut juridique
Arrondissement historique de Sillery	Arrondissement historique	Décret gouvernemental

Travaux

Article(s) : 48

Objet travaux	Type travaux	Composante
Bâtiment principal	Transformation du cadre bâti	Agrandissement
Bâtiment principal	Transformation du cadre bâti	Surélévation
Utilisation actuelle : Bureau		Utilisation future : Bureau

Demandeur / Répondant

Identification	Adresse	Coordonnées communication
Demandeur		
Nom : ABCP architecture et urbanisme Ltée (149294) Rôle : Mandataire	400, Boulevard Langelier Québec (Québec) G1K 5N9	Téléphone : [REDACTED] Télécopieur : (418) 649-5354
Répondant		
Nom : André Moisan (159226)	400, Boulevard Langelier Québec (Québec) G1K 5N9	Téléphone : [REDACTED]

Demande d'autorisation

	Réception	Annexe(s) à la demande
Chargé de projet : Martin Comtois	Date réception : 2011-01-28	Simulation
Collaborateur(s) : Rémy Darith Chhem	Date demande : 2010-12-22	
État demande : Travaux déjà réalisés	Utilisateur : Mirianne Bouchard	

Description travaux

Repeindre l'extérieur du bâtiment et agrandir la cage d'ascenseur sur le toit.

Début travaux : 2010-12-22

Analyse(s) / Recommandation(s)

Séquence analyse : 1 Intervention : Mineure
Date analyse : 2011-02-08

Contexte

Les travaux consistent à repeindre les parties pâles avec la couleur « argile blanche » SICO-6213-21 et les deux parties encadrant l'entrée avec la couleur « plume de corbeau » SICO 6183-83. L'ascenseur sur le toit est également agrandi.

L'édifice s'élève à trois étages et a été construit relativement récemment (1967).

Analyse

La couleur utilisée pour les deux parties encadrant l'entrée n'est pas celle originale, mais elle reste sobre et en continuité avec les deux tons principaux du bâtiment. Il est à noter que les travaux ont été réalisés sans autorisation.

L'agrandissement est acceptable. Il est peu visible, seulement de l'arrière du bâtiment. Le matériau utilisé est en continuité avec celui existant.

**PROPOSITION**

Nous trouvons déplorable que le requérant n'ait pas attendu l'autorisation du MCCCCF avant de procéder aux travaux. À l'avenir, nous espérons pouvoir compter sur sa collaboration et sur son respect des procédures de la Loi sur les biens culturels.

Après discussions avec la directrice par intérim de la Direction de la Capitale-Nationale, madame Odile Roy, comme les travaux de peinture ont été réalisés sans notre autorisation préalable, nous avons convenu d'émettre un avis d'infraction pour travaux déjà réalisés.

Recommandation

Pour faire suite à votre requête adressée au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, concernant la peinture de l'extérieur du bâtiment, nous vous informons qu'en vertu de la Loi sur les biens culturels, le Ministère ne peut émettre une autorisation, les travaux étant déjà réalisés.

Nous vous rappelons que le 1091, Grande-Allée Ouest, est situé dans un arrondissement historique et qu'en vertu de l'article 48 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q. chapitre B-4) une autorisation est requise avant d'effectuer tous travaux. En contrevenant à cet article, votre client commet une infraction et s'expose aux sanctions prévues à la loi.

Nous vous prions de communiquer avec M. Martin Comtois au 418 380-2346, poste 7042, afin de régulariser la situation.

Exigence(s)

Pour faire suite à votre requête adressée au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, concernant la peinture de l'extérieur du bâtiment, nous vous informons qu'en vertu de la Loi sur les biens culturels, le Ministère ne peut émettre une autorisation, les travaux étant déjà réalisés.

Nous vous rappelons que le 1091, Grande-Allée Ouest, est situé dans un arrondissement historique et qu'en vertu de l'article 48 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q. chapitre B-4) une autorisation est requise avant d'effectuer tous travaux. En contrevenant à cet article, votre client commet une infraction et s'expose aux sanctions prévues à la loi.

Nous vous prions de communiquer avec M. Martin Comtois au 418 380-2346, poste 7042, afin de régulariser la situation.

Conclusion

Dernier geste administratif : Travaux déjà réalisés

Date geste : 2011-02-15

Date autorisation :

Exigences remplies :

Chargé de projet :

Martin Comtois



Le 16 février 2011

Monsieur André Moisan
ABCP architecture et urbanisme Ltée
400, Boulevard Langelier
Québec (Québec) G1K 5N9

N/Ref. :120903 – SAH-2010-0886-03

Objet : Travaux déjà réalisés
1091, Grande Allée Ouest
Québec (Québec)

Monsieur,

Pour faire suite à votre requête adressée au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, concernant la peinture de l'extérieur du bâtiment et l'agrandissement de la cage d'ascenseur sur le toit, nous vous informons qu'en vertu de la *Loi sur les biens culturels*, le Ministère ne peut émettre une autorisation, les travaux de peinture étant déjà réalisés.

Nous vous rappelons que le 1091, Grande Allée Ouest, est situé dans un arrondissement historique et qu'en vertu de l'article 48 de la *Loi sur les biens culturels (L.R.Q. chapitre B-4)* une autorisation est requise avant d'effectuer tous travaux. En contrevenant à cet article, votre client commet une infraction et s'expose aux sanctions prévues à la loi.

Nous vous prions de communiquer avec M. Martin Comtois, au 418 380-2346, poste 7047, afin de régulariser la situation.

Sachant pouvoir compter sur votre entière collaboration, nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,


Odile Roy

c.c. M. René Bouchard
Direction du patrimoine et de la muséologie
M. Jacques Harvey
Ville de Québec



Québec, le 27 juin 1991

Monsieur Pier Jobidon
Signalisation 3D
351, rue Saint-Roch
Trois-Rivières (Québec)
G9A 2L6

Objet: Votre demande de permis
Dossier no S-91-0406-03

Monsieur,

Veillez trouver ci-jointe une autorisation (permis) dûment signée, relative à la requête que vous avez formulée antérieurement. Le Service des permis de votre municipalité recevra un duplicata de ce document.

Si toutefois vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné au numéro de téléphone 643-6261.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Claude Reny, responsable
des permis et contributions



Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Direction générale du patrimoine

Dossier no: S-91-0406-03

(à l'usage du ministère)

AUTORISATION

Après étude et sur la base des documents et renseignements soumis, la Ministre, après avis de la Commission des biens culturels, délivre son autorisation à:

Monsieur Pier Jobidon
Signalisation 3D

Description des travaux:

Installation d'une enseigne.

Adresse du demandeur:

351, rue Saint-Roch
Trois-Rivières (Québec)
G9A 2L6

Lieu des travaux:

1091, chemin Saint-Louis
Sillery
ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE
SILLERY

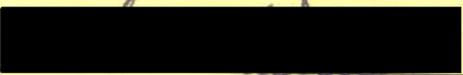
Selon les exigences suivantes:

conformément à la demande.

PERMIS ENVOYÉ LE
27 JUIN 1991

- La présente autorisation n'est valide que pour une période d'un an à partir de sa date d'émission. S'il s'avérait que les travaux ne puissent être complétés pendant cette période, une nouvelle demande d'autorisation devra être soumise au ministère.
- Le certificat annexé à la présente autorisation doit être affiché bien en vue sur le lieu des travaux et ce, pendant toute la durée de ceux-ci.

Délivrée le 27 Juin 1991 La ministre des Affaires culturelles

Par: 
Directeur



PERMIS ET CONTRIBUTIONS

DEMANDEUR: Monsieur Pier Jobidon - Signalisation 3D
ADRESSE DU DEMANDEUR: 351, rue Saint-Roch, Trois-Rivières (Québec), G9A 2L6
LIEU DE L'OPERATION: 1091, chemin Saint-Louis, Sillery (Québec)
SECTEUR PROTEGE: ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE SILLERY

NATURE DE L'OPERATION:

Installation d'une enseigne.

ANALYSE ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION REGIONALE DE QUEBEC

Après analyse du dossier, je recommande la délivrance du permis conformément à la demande.

CONTRIBUTION: NON ADMISSIBLE



RESPONSABLE: Claude Reny

DATE: 26 juin 1991

MAJEUR:

MINEUR:

LT: _____

DOCUMENTS JOINTS:

- | | | | | | | | |
|-----------------------|--------------------------|---------------------------|--------------------------|--------|--------------------------|---------------------|--------------------------|
| plan de localisation | <input type="checkbox"/> | plan d'exécution | <input type="checkbox"/> | devis | <input type="checkbox"/> | plan d'implantation | <input type="checkbox"/> |
| plan cadastral | <input type="checkbox"/> | esquisses | <input type="checkbox"/> | photos | <input type="checkbox"/> | croquis | <input type="checkbox"/> |
| résolution municipale | <input type="checkbox"/> | recommandation C.P.T.A.Q. | <input type="checkbox"/> | autres | <input type="checkbox"/> | factures | <input type="checkbox"/> |

AVIS DE LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS

Conformément à l'article 49 de la Loi sur les biens culturels, le ministre des Affaires culturelles demande ce jour à la Commission des biens culturels du Québec, son avis sur le dossier.

DATE:



Québec, le 25 juin 1991

Monsieur Pier Jobidon
Signalisation 3D
351, rue Saint-Roch
Trois-Rivières (Québec)
G9A 2L6

Objet: Dossier no S-91-0406-03
1091, chemin Saint-Louis,
Sillery
Comté Jean-Talon (Québec)

Monsieur,

J'accuse réception de votre demande d'autorisation que nous avons reçue le 20 juin 1991.

Nous pourrons donner suite à votre requête après analyse de votre dossier, et ce dans les meilleurs délais.

Si nous avons besoin de renseignements supplémentaires à cet effet, nous communiquerons avec vous.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Monique Lussier
Permis et contributions
tél.: (418) 643-6259